



**Social Services | Services Sociaux**  
**Zhawenimi-Anokiitaagewin**  
Sault Ste. Marie District

**Here to help.**  
**Ici Pour Aider.**

le conseil d'administration des services sociaux du  
district de Sault Ste-Marie

## **Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille**

### **Sommaire exécutif**



septembre 2017

# Sommaire exécutif

## Antécédents et objectifs

Dans le passé, la province finançait quatre genres de programmes pour l'enfant et la famille y compris les centres de la petite enfance de l'Ontario, les centres d'alphabétisme pour la famille et les parents, les centres de ressources pour la garde d'enfants et les programmes de Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur, qui ont fourni des programmes et des services utiles aux familles pendant plusieurs années.

En 2013, le ministère de l'Éducation (le ministère) a publié le *Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance* qui décrivait leur vision que les enfants et les familles de l'Ontario étaient bien appuyés par le système de la petite enfance qui est de haute qualité, continu et accessible. En février 2016, le ministère a annoncé son intention de transformer ses programmes à l'enfant et à la famille financés par le ministère dans un système de services et d'appuis de plus en plus intégrés, cohésifs pour les enfants âgés entre 0-6 ans et leurs parents et gardiens. Ce système est connu comme les Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille (COPEF). En commençant en 2018, les gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et les conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) seront responsables de la gestion locale de COPEF dans le cadre de leurs responsabilités pour la gestion du système de services de la garde d'enfants et d'autres services à la personne.

En janvier 2017, le conseil d'administration des services sociaux du district de Sault Ste-Marie (CASSDSSM) a maintenu des services d'experts pour travailler avec nous afin d'analyser, d'examiner et de développer un plan de mise en œuvre pour la prestation des services à la petite enfance dans les limites du cadre plus général des services sociaux. Les programmes existants suivants seront inclus dans la cadre de ce transfert : les centres de la petite enfance de l'Ontario, les carrefours Meilleur départ, les programmes de ressources familiales, et les centres d'alphabétisme pour la famille et les parents.

## **Méthodologie**

Les sources de données utilisées pour développer ce rapport comprennent : les données démographiques pour la collectivité en tant qu'entité; les données de l'utilisation des services pour les carrefours Meilleur départ et les centres d'alphabétisme pour les familles et les parents; le rapport au sujet des enfants du réseau Meilleur départ de 2015 qui comprend une revue des renseignements passés et courants de l'IDPE (instrument de développement de la petite enfance); un sondage à grande échelle de 493 parents et gardiens mené en janvier et février 2017; un questionnaire au sujet des services essentiels à la petite enfance et des programmes complétés par les fournisseurs au carrefour Meilleur départ et au centre d'alphabétisme pour la famille et les parents; et les résultats venant de deux consultations communautaires.

## **Données démographiques**

L'agglomération de recensement (AR) de Sault Ste-Marie est une région définie par Statistique Canada composée d'un nombre de municipalités avoisinantes situées autour du noyau urbain de Sault Ste-Marie. Alors que le conseil d'administration des services sociaux du district de Sault Ste-Marie (CASSDSSM) couvre une région plus large que celle du noyau urbain de Sault Ste-Marie, les statistiques AR ont été incluses où c'est possible. L'AR de Sault Ste-Marie est composée de la ville de Sault Ste-Marie, du canton de Prince, de la location Rankin, de Garden River, de MacDonald, du canton additionnel de Meredith et Aberdeen et du canton de Laird. Le territoire de CASSDSSM couvre la ville de Sault Ste-Marie, du canton de Prince et d'une région géographique à compter de la frontière nord de Sault Ste-Marie jusqu'à la rivière Montréal. Alors que les régions géographiques utilisées par Statistique Canada ne s'alignent pas avec les frontières du CASSDSSM, notre capacité d'inclure les données de Statistique Canada pour la région nord de Sault Ste-Marie est limitée.

La ville de Sault Ste-Marie et les régions voisines qui complètent l'agglomération de recensement avait une population de 79 800 en 2011, une augmentation à compter de 78 908 en 2001, mais une légère baisse à compter de 80 098 en 2006. Au cours des prochains cinq ans, une extrapolation de croissance de 0.2% est attendue de la population de cette région. La majorité des personnes dans cette région résident dans la ville de Sault Ste-Marie. L'agglomération de recensement

de la région de Sault Ste-Marie a une population vieillissante, plus particulièrement entre les groupes d'âge de 45 à 64. La population de Sault Ste-Marie est plus âgée que la population de l'Ontario. À l'égard des jeunes enfants âgés entre 0 – 6 ans, la population a augmenté de 2.7% entre 2006 et 2016 et est actuellement 5 295.

**Population autochtone :** En 2011, il y avait 8 065 autochtones vivant dans l'AR de Sault Ste-Marie composant environ 10.1% de la population totale. D'une façon générale, la population autochtone de l'AR de Sault Ste-Marie est plus jeune que la population non autochtone. Également, les deux groupes d'âge ayant la proportion la plus élevée d'autochtones dans l'AR de Sault Ste-Marie en 2011 étaient les groupes d'âges entre 0 – 4 ans et entre 5 – 9 ans.

**Population francophone :** La population francophone dans l'AR de Sault Ste-Marie comprend environ 2 640 personnes, représentant environ 3.4% de la population totale. De ce total, les cohortes les plus basses sont les groupes d'âges les plus jeunes y compris ceux entre 0 – 4 ans, 5 – 9 ans et 10 – 14 ans.

## **Le bien-être de l'enfant et la maturité scolaire**

Le bien-être de l'enfant et la maturité scolaire dans notre zone desservie sont révisés basé sur deux mesures : l'instrument de développement de la petite enfance (IDPE) et l'index de risque social (IRS). L'IDPE est un questionnaire qui mesure le développement de l'enfant de l'âge du jardin et la maturité scolaire. La 'maturité scolaire' se fonde sur la capacité de l'enfant à rencontrer les tâches demandées à l'école. Les résultats du questionnaire IDPE sont regroupés en cinq domaines de développement de l'enfant : santé physique & bien-être, compétences sociales, maturité émotionnelle, développement cognitif & langage et compétences en communication & connaissances générales.

L'IRS est une mesure de risque socio-économique dans les collectivités et les voisinages et il est dérivé des données de recensement de 2006 de Statistique Canada. Les scores de l'IRS sont basés sur neuf différents indicateurs et s'étendent entre 0 – 9, (0 indique le degré le moins élevé de risque socio-économique et un score de 9 indique le degré le plus élevé de risque socio-économique). Les neuf indicateurs comprennent : familles monoparentales, faible

revenu, connaissance d'une langue officielle, immigration, location, mobilité résidentielle, chômage, éducation, et transferts de revenus du gouvernement.

En 2014-2015, les enfants entrant au jardin à Sault Ste-Marie avaient un taux de vulnérabilité d'IDPE de 31.3% et la région non-organisée du Nord de SSM avait un taux de 41.3%, devant la ligne de base provinciale du taux de vulnérabilité de 28%. Les voisinages ayant les vulnérabilités les plus élevées étaient : le centre-ouest de SSM (tous les cinq domaines); le centre-est de SSM (quatre domaines) et l'ouest de SSM (deux domaines). Il y avait 465 enfants sous l'âge de 6 ans vivant dans une aire de dissémination (AD) à risque élevé en 2016, et 37.7% des enfants sous l'âge de 6 ans vivaient soit dans un AD à risque élevé ou quelque peu élevé, avec un chevauchement défini se produisant entre ceux qui sont les plus vulnérables et ceux qui vivent dans des régions (AD) qui sont à risques élevés ou quelque peu élevés (voisinages). De plus, presque la moitié des enfants sous l'âge de six ans demeurent soit dans un AD à risque élevé ou quelque peu élevé.

## **Programmes et services de la petite enfance**

Il y a un large éventail de programmes et de services de la petite enfance dans notre zone desservie. Ce rapport s'articule autour des carrefours Meilleur départ, des centres d'alphabétisme pour la famille et les parents, et les sites communautaires de services sociaux en logement social, qui sont tous impactés directement par l'initiative stratégique de COPEF. Présentement, les carrefours Meilleur départ et les sites d'action sociale sont exploités par *Child Care Algoma* dans la ville de Sault Ste-Marie et par le canton de Prince dans le canton de Prince et dans les localités sans organisation au nord de la ville de Sault Ste-Marie. Les centres d'alphabétisme pour la famille et les parents sont exploités par le conseil d'administration scolaire du district d'Algoma à quatre écoles dans la ville. Les services sociaux appuient présentement quatre sites communautaires d'action sociale situés dans des emplacements de logements sociaux.

## **Besoins en dotation et services**

Les lignes directrices provinciales de COPEF spécifient que certains services essentiels obligatoires doivent s'harmoniser avec les principes et objectifs pour COPEF, et chaque programme doit avoir au moins un éducateur agréé de la petite enfance sur les lieux.

Le ministère reconnaît également l'importance d'intégrer les COPEF dans les limites du contexte plus général des services communautaires locaux, par exemple la garde d'enfants, la santé publique, les programmes d'emploi et de formation, les programmes de loisirs, les bibliothèques publiques et les services spécialisés dans le cadre de la planification des services locaux intégrés. Les services doivent également être inclusifs, c'est-à-dire, accessibles et réceptifs à des variations d'habiletés, de cultures, de langues, de niveaux socio-économiques, d'orientations sexuelles et de religions. Basé sur des lignes directrices et des directives provinciales, nous avons développé des lignes directrices spécifiques et des critères de sélection pour les prestataires de services des COPEF dans notre région.

## **Principales conclusions à compter de l'analyse environnementale**

Basées sur les renseignements au sujet des services à la petite enfance et de l'utilisation des services, y compris l'utilisation des services selon les facteurs de risque social et les données de sondage de la part des parents et des gardiens, les principales conclusions de l'analyse environnementale sont :

- La population à risques plus élevés dans notre région est sous-représentée en fonction d'utiliser les services à la petite enfance aux carrefours Meilleur départ et les centres d'alphabétisme aux parents et à la famille.
- De plus amples renseignements au sujet des programmes de la petite enfance et des services doivent être disponibles au public.
- Il y a un besoin d'action sociale auxiliaire, surtout pour les familles à risques élevés ou quelque peu élevés
- Les heures et les jours d'ouverture doivent être prolongés, surtout pendant les soirées et les fins de semaine, pour rendre les programmes et les services plus accessibles aux familles.
- La proximité des services doit être améliorée en fournissant des programmes plus près des familles.

- Il y a un besoin de fournir des collations et des aliments plus sains et/ou d'annoncer la disponibilité d'aliments ou de collations. Ceci a fait surface en tant que thème plus mineur mais ça pourrait encourager plus de personnes à participer aux programmes de la petite enfance.

## **Plan des COPEF (Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille)**

Les principales conclusions de l'analyse environnementale ont été présentées lors de deux consultations communautaires en avril et en juillet 2017. Les participants ont réfléchi aux principales conclusions et ils ont fourni des recommandations. Lors de la deuxième consultation, nous avons également défini à quel endroit les sites des COPEF devraient être situés pour rencontrer les besoins identifiés, et les participants ont fourni des rétroactions intéressantes. Le plan des COPEF pour notre région est basé sur toutes les données venant de l'analyse environnementale ainsi que sur les rétroactions des intervenants communautaires.

### **1. Fournisseurs de services sélectionnés**

Les services seront fournis par le biais de l'achat d'ententes de services avec des fournisseurs de services sélectionnés. Les fournisseurs de services sélectionnés pour COPEF sont : *Child Care Algoma, Prince Township* (les deux exploitent des sites de carrefour Meilleur départ) et le *Conseil scolaire du district d'Algoma* (qui exploite présentement les Centres d'alphabétisme pour les parents et les familles). Les trois organismes ont été informés et ont accepté nos conditions, y compris le besoin d'adhérer aux principes directeurs et aux critères de sélection de COPEF. L'engagement final est en attente des confirmations de sites et des allocations de financement.

De plus, y compris dans notre plan est un COPEF à être situé au site du carrefour communautaire Étienne Brûlé du conseil scolaire du district d'Algoma. Cet emplacement proposé et ce projet sont inclus dans la proposition du programme de la petite enfance hors réserve *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*. Le fournisseur de services potentiel est le Centre d'accueil autochtone, une fois de plus en attente des soutiens disponibles et des allocations de financement.

## **2. Services essentiels obligatoires**

Les fournisseurs de services sélectionnés fourniront tous les services essentiels obligatoires de COPEF en adhésion avec les lignes directrices de COPEF et selon notre achat des ententes de services.

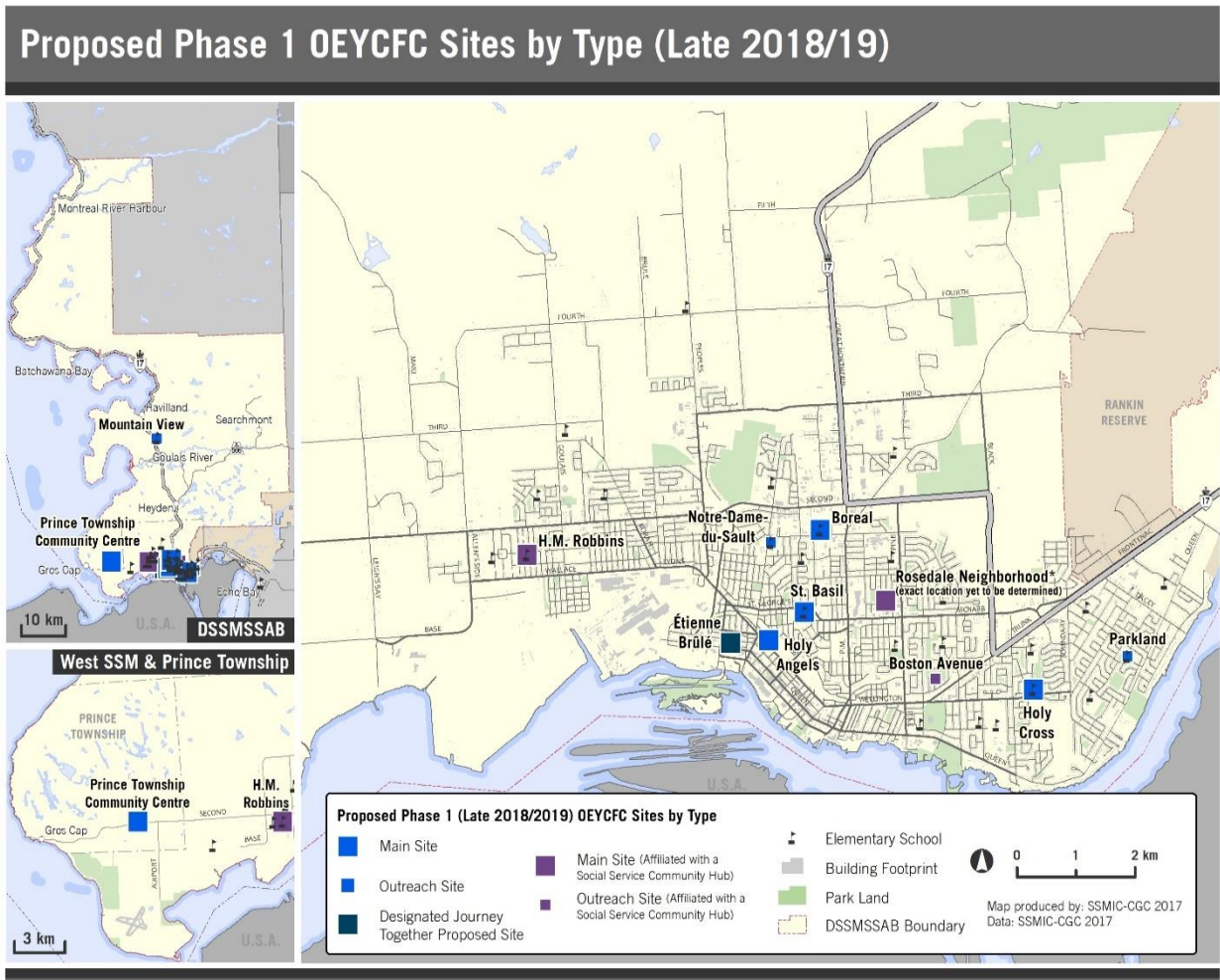
## **3. Emplacements des sites proposés**

Les emplacements de sites proposés, qui seront finalisés suivant l'année de transition sont indiqués ci-dessous. On se réfère à la période de temps de 2018/2019 comme étant la phase 1. La phase 2 sera constituée d'une revue des emplacements de services établis dans la phase 1 pour s'assurer qu'ils aient un rendement optimal. Les sites de la phase 1 ont été sélectionnés basés sur les données démographiques, les niveaux de risques de la population et le besoin d'étendre des services aux populations marginalisées, et sur les rétroactions des répondants du sondage et des consultations communautaires.










Sites proposés de la phase 1 de COPEF



# Sites proposés de la phase 1 de COPEF selon le genre (tard en 2018/2019)



Phase 1 proposée (tard en 2018/2019) des sites de COPEF par genre

	Site principal		Site principal (affilié avec un carrefour communautaire de services sociaux)		École élémentaire
	Site d'action directe		Site d'action directe (affilié avec un carrefour communautaire de services sociaux)		Empreinte du bâtiment
	Site proposé désigné pour Cheminer ensemble				parc
					Frontières du CASSDSSM

Carte produite par  
Données : SSMIC-CGC  
SSMIC-CGC 2017

#### **4. Heures d'ouverture proposées**

Les heures de service proposées seront prolongées pour inclure plus de programmation aux sites principaux et aux sites d'action directe, y compris en soirées et en fins de semaine, et augmenter les programmes avec des aliments disponibles. Il y aura des heures de service de surplus disponibles au cours de l'hiver, basé sur les recommandations des consultations communautaires.

#### **5. Renforcer la capacité de livrer des programmes et services de haute qualité pour la petite enfance**

Afin d'assurer des services de qualité qui s'harmonisent avec les approches pédagogiques décrites dans *Comment apprend-on : Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance?*, nous avons développé des lignes directrices et des critères de sélection de COPEF, qui seront les principales composantes de l'achat d'une entente de service signée par les fournisseurs de service de COPEF. Un des critères est que chaque organisme doit participer activement dans notre programme d'assurance de la qualité/cadre de travail de la petite enfance, y compris l'identification des processus de planification pour la petite enfance, et participer à toutes les activités de développement professionnel offertes. De plus, les organismes nous fourniront des éléments de données de base en temps opportun et dans le format identifié pour aider avec la planification et pour fournir de la cohérence dans la programmation. Pour rencontrer les besoins en dotation, le personnel n'ayant pas le titre de compétence d'un éducateur de la petite enfance inscrit devra participer à des cours identifiés.

#### **6. Marketing et communications**

Le ministère développe une campagne de marketing intégré pour aider à augmenter la prise de conscience de la garde d'enfants et des programmes de la petite enfance disponibles pour les parents et les gardiens. En concomitance avec la campagne provinciale, nous développerons une stratégie en communication et en marketing très visible et cohérente de la petite enfance dans le cadre du travail de notre table du système de service de la petite enfance. Nous allons intégrer des renseignements au sujet des programmes et des services de COPEF, y compris des renseignements au sujet du

développement de l'enfant, des soutiens parentaux et un apprentissage fondé sur l'enquête et le jeu, dans nos services d'information basés sur le Web et basés sur le téléphone dans nos collectivités existantes.

## **7. Planification d'un système de services et d'analyse de données**

Par le biais de services prévus dans l'entente avec le Centre d'innovation de Sault Ste-Marie, nous avons accès à une cueillette et à une analyse de données de haute qualité qui nous aidera avec la planification du système de services. De plus, nous avons une table de planification communautaire forte et collaborative pour la petite enfance (anciennement le Réseau Meilleur départ), qui examinera les données pertinentes et nous aidera avec la planification progressive. Finalement, nous avons un programme complet d'assurance de qualité en place. Toutes ces ressources seront utilisées pour assurer que les services à la petite enfance soient réceptifs aux besoins des enfants et de leurs familles, que les programmes et les services locaux de la petite enfance soient réfléchis de la recherche et de la preuve pertinente courante; que nous mobilisons les connaissances et les données locales dans la planification; que nous conscientisons les gens; que nous partageons les renseignements et la recherche, et que nous prenons des décisions informées basées sur la preuve.

Nous allons également participer régulièrement à des discussions pour recueillir des connaissances approfondies de la part des partenaires communautaires, des parents et des gardiens pour informer les programmes et les services locaux et des sondages de satisfaction seront utilisés régulièrement aux emplacements de COPEF et aux bureaux des services sociaux.

## **8. Coordination et collaboration**

Lors des consultations communautaires nous avons entendu un engagement ferme de maintenir et de mettre à profit nos partenariats existants, y compris la disposition d'une gamme de programmation aux sites de la petite enfance. Les domaines de planification sur lesquels on veut mettre davantage un accent pour aller de l'avant comprendront :

- un partenariat avec le secteur privé;

- augmenter le nombre d'agences partenaires qui fréquentent les sites de COPEF pour jaser au sujet de leurs services, faire du réseautage avec les parents, et fournir une offre de services active aux sites de COPEF;
- travailler avec le collège pour maximiser le soutien et les possibilités potentielles pour les étudiants en éducation de la petite enfance, p. ex. avoir des étudiants qui font un stage aux COPEF, avoir des étudiants qui fournissent une garde d'enfants dans l'après-midi pour que les fournisseurs puissent faire de la programmation pour les parents; et
- utiliser le comité des services intégrés de la table de planification communautaire pour la petite enfance pour aider dans le développement d'un plan de partenariat plus inclusif.

## **9. Action sociale auxiliaire**

Dans la cadre de notre travail d'action sociale, le personnel de COPEF aura la mission d'établir des relations avec les familles et d'autres fournisseurs de services d'un bout à l'autre de la communauté. En outre, nous planifions un service mobile lors de la phase 1 de la mise en œuvre. Les partenaires communautaires sont très enthousiastes au sujet de fournir une programmation collaborative en utilisant cette approche. Cette initiative fournira des services où demeurent les gens ou dans des endroits communs (par exemple, dans les centres d'achats), engagera les familles dans les voisinages qui sont moins proximaux des sites existants, facilitera la participation à la programmation, et fournira au personnel des occasions d'encourager les familles à participer aux sites établis.

## **10. Planification collaborative avec des populations diversifiées**

- **Planification intégrée avec les communautés autochtones**

Notre plan du réseau de la petite enfance a été développé en parallèle avec la planification de la petite enfance : *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*. La planification de COPEF a été faite en collaboration avec les communautés autochtones et avec les consultants embauchés pour le processus de planification de *Cheminer ensemble*. Les familles autochtones ont été incluses dans le sondage initial de la petite enfance et ces données ont été utilisées dans le cadre des consultations communautaires pour la planification hors-réserve. Il y a un

engagement ferme parmi les intervenants communautaires non-autochtones et autochtones de travailler ensemble pour appuyer la programmation autochtone et nous utiliserons ce processus en tant que modèle pour aller de l'avant. Le travail qui se produit au collège du Sault et à l'université Algoma peut contribuer à notre capacité de développer la programmation autochtone et nous nous associerons avec eux pour explorer davantage.

Le conseil scolaire du district d'Algoma exploite l'école secondaire autochtone urbaine à leur carrefour communautaire Étienne Brûlé. Il y a un consensus que c'est un emplacement idéal pour un COPEF autochtone et le Centre d'accueil autochtone a exprimé de l'intérêt à fournir ce service à cet endroit. Une principale composante du plan : *Cheminer ensemble* comprend une disposition d'occasions pour un mentorat continu et un partenariat entre le COPEF autochtone et le système de la petite enfance non-autochtone. De plus, le plan comprend un projet communautaire collaboratif entrepris appelé *Sur le chemin de retour/Homeward Bound* qui est un programme à partenaires multiples pour briser le cycle de pauvreté des mères autochtones seules. La garde d'enfant est une composante essentielle et nous espérons intégrer les services de COPEF à cet emplacement une fois construit.

- **Services de langue française**

Bien que la population francophone dans cette aire de service soit petite, la collectivité s'engage à conserver ces services tel que configurés actuellement. La population francophone est étendue d'un bout à l'autre de toute la collectivité et des possibilités ultérieures de fournir des interventions directes en langue française seront explorées avec les familles utilisant ces services. Nous continuerons à offrir et à améliorer les heures pour la programmation francophone au carrefour Meilleur départ à l'école Notre-Dame-du-Sault et à assurer des rétroactions régulières pour déterminer des besoins continus ou nouveaux pour la population.